

30330

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

A PROPOS

DU

QUATRIÈME CENTENAIRE D'UNE CLOCHE

CAUSERIE FAITE A BRANNENS LE 7 MAI 1911

PAR

M. J.-A. BRUTAIS

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT, ARCHIVISTE DE LA GIRONDE
JUGE AU TRIBUNAL SUPÉRIEUR D'ANDORRE



BORDEAUX
IMPRIMERIE Y. CADORET
17, RUE POQUELIN-MOLIÈRE, 17

1911



930

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

1911

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

A PROPOS

DU

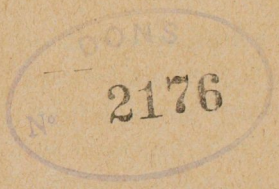
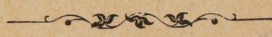
QUATRIÈME CENTENAIRE D'UNE CLOCHE

CAUSERIE FAITE A BRANNENS LE 7 MAI 1911

PAR

M. J.-A. BRUTAIS

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT, ARCHIVISTE DE LA GIRONDE
JUGE AU TRIBUNAL SUPÉRIEUR D'ANDORRE



BORDEAUX
IMPRIMERIE Y. CADORET
17, RUE POQUELIN-MOLIÈRE, 17

1911

Extrait des *Actes de la Société Archéologique de Bordeaux.*
t. XXXIII.

A PROPOS

DU

QUATRIÈME CENTENAIRE D'UNE CLOCHE

La *Société Archéologique de Bordeaux* avait organisé pour le 7 mai 1911 une excursion à Saint-Macaire, Langon, Le Rivet et Brannens. A Brannens, elle a tenu séance dans la salle de l'Ecole, où s'étaient rendus M. le Maire et plusieurs conseillers municipaux, M. le Curé et son confrère de Bieujac, enfin une notable partie de la population. M. J.-A. Brutails, chargé de prendre la parole, s'est exprimé comme il suit :

MESDAMES,

MESSIEURS,

Il y a quelques semaines, je recevais une lettre d'un érudit qui est, si je ne me trompe, le doyen d'âge des archéologues girondins, mais qui est resté, par le zèle et l'entrain, l'un des plus jeunes d'entre nous : M. le chanoine Gillard, curé de Bieujac. M. Gillard me rappelait que la cloche de Brannens avait été fondue en 1511 et il m'annonçait que le Clergé préparait une fête

pour célébrer ce quatrième centenaire. Notre Société a jugé qu'après la solennité religieuse il y avait place pour une solennité archéologique.

Brannens n'est pas assez connu. Notre Bulletin lui consacre quelques lignes à peine, signées de M. Pigneau. Encore un vétéran, encore un de ces vaillants qui, lorsqu'une antiquité se trouve au bout de leur chemin, étanchent leur soif en traversant le torrent, sans ralentir leur marche ni ployer le genou.

Nous sommes donc venus ici promener notre curiosité sympathique, attirés à la fois par l'intérêt des édifices, qui gardent la saveur de l'inédit, et par le charme discret des paysages, où la mélancolie des landes bazadaises s'éclaire de la grâce plus souriante et plus vive des plaines de La Réole. Nous sommes venus, dis-je, pèlerins pieux, rendre nos hommages à la cloche dont les quatre siècles nous contempnent du haut de son modeste clocher.

Permettez-moi, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, de vous dire nos raisons.

*
* *

Vous n'êtes pas sans savoir que des hommes d'idées très différentes s'occupent aujourd'hui du sort de nos églises. Certains sont des croyants : ils aiment leurs églises parce que ce sont leurs églises ; d'autres sont des philosophes : ils voient dans l'église une source de spiritualité et y cherchent une force capable d'arracher l'âme française au matérialisme où ils craignent de la voir s'enlizer ; d'autres enfin sont des artistes ou des archéologues : une vieille église est pour eux le complément désirable d'un site champêtre, une œuvre d'art attachante.

Notre Société s'interdit d'avoir une opinion collective

sur les croyances religieuses et sur les systèmes philosophiques; elle veut ignorer les dogmes et les mystères qu'abritent nos temples et personne cependant n'a pour ces temples un soin plus jaloux. Il n'y a là aucune contradiction. Nul ne croit plus à Pallas Athéné et tout le monde admire le Parthénon; Viollet-le-Duc, qui était tout le contraire d'un dévot, est peut-être l'apologiste le plus éloquent de nos cathédrales; le Gouvernement de la République ne reconnaît aucun culte et il s'honore en protégeant de nombreux édifices du culte et de nombreux objets du culte; il a inscrit votre cloche sur la liste des Monuments historiques. La loi de séparation elle-même a posé en principe qu'il fallait sauvegarder tout ce qui, dans les églises, présente un intérêt historique ou archéologique. Pareillement, nous considérons les églises pour leurs mérites esthétiques, parce qu'elles nous rappellent un passé dont un peuple doit être fier, parce qu'elles contribuent à la physionomie de notre terre de France. Et nous voudrions, dans la mesure de nos forces, émouvoir sur les dangers que courent ces pauvres vieilles églises l'opinion, qui s'en désintéresse trop.

Le public est comme ce jeune homme riche dont parle Graindorge, qui ne comprenait pas qu'on n'eût pas une vie luxueuse, « quatre paires de gants par semaine et 500 francs par mois pour sa poche » (1). Nous aussi, nous sommes des enfants gâtés : nous trouvons naturel d'avoir un ensemble de monuments tel qu'aucune autre nation n'en eut jamais; nous oublions trop quelle place ils tiennent dans notre existence sociale et combien ils nous manqueraient s'ils venaient à disparaître.

(1) Taine, *Vie et opinions de M. Frédéric-Thomas Graindorge*, La Morale, § 1.

La grandeur d'un pays ne consiste pas uniquement dans le chiffre de son commerce, dans l'activité de son industrie, dans la puissance de ses armes; elle tient aussi au prestige du nom et au rayonnement du génie que lui ont légués les ancêtres. Est-ce en France qu'il faut rappeler cette vérité? Voyez une nation jeune, exubérante : les Etats-Unis. Ils sont forts, certes; que leur faut-il? Un héritage d'histoire et d'art. Ses milliardaires et ses Universités guettent aussi avidement que les musées d'Angleterre ou d'Allemagne les objets anciens que nous laissons échapper; il était rationnel que le fameux chef de saint Martin allât dans la collection d'un Américain.

Que ne donneraient pas les Etats-Unis pour posséder quelques-unes de ces églises, comme la vôtre, chargées d'ans, imprégnées de souvenirs, et qui sont pour un peuple des titres de noblesse.

Cette ravissante église de Brannens est de production romane; elle appartient au xi^e siècle ou au siècle suivant, comme beaucoup de ses voisines : Saint-Macaire, Saint-Martin-de-Sescas, Mazerac, Saint-Loubert, Saint-Martin-de-Monphélix, entre Pondaurat et Puybarban, Puybarban, Coimères, Roillan, Savignac, Blaignac, Saint-Germain d'Auros, Aillas, etc. Nous sommes fondés à conclure que cette époque fut pour la région une ère de prospérité.

Cependant, sur le mur Sud de la nef, on aperçoit des fenêtres étroites et haut placées : c'est une réminiscence de la période précédente, de ce siècle de fer, où même le respect des choses saintes n'arrêtait pas la violence et le brigandage.

Le chevet se termine par une abside : l'origine de ce plan nous conduit très haut dans le temps, jusque dans l'antiquité classique, à laquelle les premiers architectes chrétiens empruntèrent ce tracé.

Entre le chœur et la nef, l'arc triomphal est d'une étroitesse extrême : cet étranglement peut s'expliquer par des nécessités d'équilibre ; mais sans doute le constructeur aurait reculé devant cette solution du problème si l'œil ne s'était pas habitué, dans les basiliques antérieures, à ces nefs brusquement terminées par un mur, lui-même percé d'un arc triomphal de dimensions réduites.

Les fenêtres de l'abside sont, comme à Saint-Loubert et à Mazerac, encadrées par une moulure ronde interrompue, par des billettes : on peut croire que c'est un motif de décoration barbare.

Sur l'un des chapiteaux de l'arc triomphal figure Jésus-Christ bénissant, dans une auréole : l'auréole de l'iconographie chrétienne paraît se rattacher à cette coutume, en honneur dès une haute antiquité, qui consistait à peindre ou sculpter sur un bouclier ou sur une plaque les images vénérées.

En face de ce chapiteau, l'antre fait voir des monstres étranges : l'artiste s'est inspiré apparemment d'une de ces œuvres d'art industriel que le commerce apportait de l'Orient.

Les bases des colonnes dérivent de l'art romain et, plus loin, de l'art grec.

Votre église avait une nef unique lorsqu'éclata la guerre de Cent ans ; quand la bataille de Castillon mit fin à cette lutte épouvantable, le pays était aux abois. Quelques années après, une enquête judiciaire constatait que, non loin d'ici, Guibon, près de Daignac, et les paroisses circonvoisines n'étaient plus qu'un désert inhabitable (1). Ces malheureuses générations, broyées par des calamités sans fin, ne pouvaient pas croire à

(1) Archives de la Gironde, H 177.

leur bonheur. La confiance revint cependant, et alors ce fut une admirable explosion de vie. Cette paix n'était pas comme la paix actuelle, où, chaque année, la dépopulation nous coûte plus que plusieurs batailles rangées ; au bout de peu de temps, les églises étaient devenues trop petites et, dans nombre de localités, il fallut, comme à Brannens, Savignac, Aillas, etc., ajouter une nef secondaire. C'est alors, vers 1500, que l'on éleva, sur le flanc Nord de votre église, le bas-côté qui subsiste toujours.

Or, ce bas côté n'est pas d'une architecture quelconque ; il est construit dans le style gothique, le style français, comme on l'appelait jadis. Les formules gothiques, élaborées dans l'Ile-de-France pendant la première moitié du xii^e siècle, se propagèrent avec rapidité, en partie à cause de leurs avantages, en partie grâce à la suprématie dont jouissaient dans le monde l'Ile-de-France et Paris. Paris..., les plus fermes esprits se trempaient à son Université ; c'était vraiment, en face de Rome, capitale de la foi, la capitale de la philosophie et du savoir.

Romans ou gothiques, dans le chevet ou dans le collatéral, les procédés de construction de votre église sont sincèrement, hautement avoués ; nous n'avons pas sous les yeux une architecture savante, mais fausse, un mensonge de pierre, comme le sont trop souvent des édifices plus modernes. C'est que nos monuments anciens sont une œuvre du peuple, une œuvre de bon sens : autrefois, l'architecte n'était pas un Monsieur puisant dans des livres une science que d'autres appliquaient ; les puissants artistes qui ont conçu et réalisé les prodiges de l'art gothique étaient des ouvriers. Nous avons l'engagement conclu, en 1464, par Jean Lebas, l'architecte du clocher de Saint-Michel de Bor-

deaux : Jean Lebas est, dans cet acte, qualifié *maçon*; il était appareilleur, tailleur de pierre, et astreint à travailler de ses mains.

Vous voyez, Messieurs, quel ensemble grandiose de traditions, d'idées et de faits évoque et résume cette humble église à demi cachée dans un bouquet d'arbres. Pour qui veut regarder, c'est, en raccourci, l'histoire de la race et de la société françaises, l'histoire de l'une des meilleures portions de l'humanité.

*
* *

Il est d'autres motifs pour lesquels nous devons tenir à nos anciens monuments religieux. On ignore trop en France que nos églises du Moyen âge sont comparables aux œuvres les plus célèbres : moins parfaitement pures que les temples grecs, mais plus vivantes et plus variées, beaucoup plus importantes aussi, beaucoup plus savantes et beaucoup plus nombreuses, elles forment une série unique, et nous serions des barbares si nous laissons ce trésor inestimable dépérir entre nos mains.

De plus, elles représentent un effort prodigieux. Les pouvoirs publics n'avaient pas alors les budgets monstrueux des Etats contemporains. La donation la plus élevée que j'aie notée au profit d'une église girondine est un legs de 120.000 francs environ institué par le pape Clément V en faveur de la cathédrale Saint-André. Les générosités des fidèles ont, sou par sou, denier par denier, alimenté les chantiers. Et Dieu sait ce que ces gouffres dévoraient !

Je parcourais naguère le département des Landes : dans les villages perdus au fond des *pignadars*, se dressent des églises neuves dont les pierres viennent de

fort loin : des Pyrénées, du Périgord, des Charentes. Le chemin de fer a supprimé les distances. Mais imaginez notre région sans chemin de fer et presque sans chemins, la batellerie gênée par des barrages et par des péages, et vous vous rendrez compte de ce qu'il en dut coûter pour transporter à pied d'œuvre, quelquefois de carrières très éloignées, les matériaux de constructions souvent massives, dont le coût, même avec notre outillage moderne, serait fort élevé.

Voulez-vous que nous calculions ensemble, un instant, ce que valent, à ce point de vue, nos églises françaises? Dans son beau livre sur *L'Art gothique* (1), M. Gonse a écrit : « Au taux actuel de l'argent, la construction de Notre-Dame [de Paris] représenterait une somme d'environ 100 millions de francs. Ce chiffre... résulte d'un curieux travail que Viollet-le-Duc avait fait, à ce sujet, il y a une trentaine d'années. Reims, Amiens et Chartres coûteraient bien davantage .»

Ainsi, dans l'ensemble de la fortune nationale, les seules cathédrales chiffrent pour des milliards. Or, les cathédrales ne sont pas les uniques œuvres que l'architecture religieuse du moyen âge nous ait léguées : les églises abbatiales rivalisaient avec elles de grandeur et de beauté; jusqu'au xvi^e siècle, l'église la plus vaste était celle de l'abbaye de Cluny. On peut, de ce chef, doubler ou tripler la somme. Et ce n'est pas tout, il faut ajouter les innombrables églises des prieurés, des chapitres et des paroisses; dans un rayon de quelques kilomètres autour de Brannens : La Réole, de lignes si amples, Casseuil, Caudrot, Gironde, Saint-Martin-de-Sescas et son portail somptueux, cette merveille qu'est

(1) P. 166.

Saint-Macaire, Langon, Pondauret et son église gothique en croix grecque, Saint-Martin-de-Monphélix, Blaignac, Savignac, Aillas, Aubiac, Roaillan, Le Nizan, etc. Etendez le cercle à la France entière, réfléchissez à ce qu'il renfermera de chefs-d'œuvre, à ce que nos aïeux ont dépensé là d'argent, d'énergie tenace, de génie... Et dites-moi si ce ne serait pas folie de livrer un pareil capital, patiemment amassé par les siècles, au mauvais vouloir des uns, à l'incurie ou au zèle inconsidéré des autres, aux convoitises de l'étranger, à tous les hasards, à tous les périls.

*
* * *

Messieurs, il est grand temps que j'en vienne à l'héroïne de la fête, à la cloche en l'honneur de qui nous sommes assemblés. Aussi bien, je n'ai guère cessé de m'occuper d'elle : elle fait partie de ce glorieux patrimoine dont je vous ai entretenus. C'est l'une des précieuses reliques de l'archéologie girondine.

M. Piganeau a recueilli la liste des cloches du département antérieures à la Révolution : celle de Brannens y figure à un rang honorable. Bien peu sont ses aînées. Deux ou trois sont expressément datées du xv^e siècle : une cloche de Quinsac est de 1487 ; celle de Villeneuve, près Blaye, de 1491. Il faut ajouter qu'un petit nombre d'autres cloches, qui n'ont pas de millésime, peuvent être attribuées à une période plus reculée, à cause de la forme des lettres qui composent leurs inscriptions. Sur la cloche de Quinsac et celle de Villeneuve, aussi bien que sur la cloche de Brannens, les caractères sont des minuscules en gothique carrée ; avant d'employer ce genre de lettres, on se servait de majuscules rondes et quelques cloches girondines portent des inscriptions

ainsi faites : la cloche du beffroi de Libourne, sur laquelle est une légende connue par ailleurs :

MENTEM SANTAM, SPONTANEAM, HONOREM DEO;

une cloche à l'hôpital de la même ville ; une cloche à Trazits, près de Gajac ; une à Aubiac, en Bazadais. Cette dernière mentionne Jouine de Lamothe, qui est citée dans un document de 1475 (1).

Parmi ces vénérables cloches, il en est une qui a des affinités particulières avec la nôtre, qui est véritablement sa sœur : elle est à Générac et a été fondue en 1519. Le dessin des anses, qui est très spécial, décelé une origine commune.

Je ne m'attarderai pas à développer longuement les considérations qui doivent nous attacher à nos cloches. D'autres ont dit cela bien des fois, avec infiniment plus de talent.

La cloche est plus qu'un instrument ; c'est une compagne aux heures solennelles, une amie qui nous suit à travers l'existence. Le son des cloches produit sur certaines natures particulièrement sensibles une impression qui est autre chose qu'un phénomène physique et un ébranlement nerveux : cette musique familière éveille en nous des accords et des harmonies indicibles ; ce sont les sonneries des fêtes et des deuils passés qui vibrent dans les profondeurs de notre âme ; c'est la mélodie des chers et lointains souvenirs ; c'est l'écho de toutes les allégresses et de toutes les tristesses qui ont, tour à tour, chanté et pleuré dans notre cœur.

Cette voix de bronze, Messieurs, a salué votre entrée

(1) *Archives historiques de la Gironde*, t. XVIII, p. 519.

dans la vie, votre adolescence, votre âge d'homme et la fondation de votre foyer; elle a accompagné de tintements pareils à des sanglots les funérailles de vos pauvres morts.

Depuis quatre cents ans, elle dit infatigablement au pays d'alentour tous les événements qui ont agité vos pères et vous-mêmes. Si elle pouvait écrire ses mémoires, ils seraient touchants comme une idylle et flamboyants comme une épopée. Tantôt ses volées ont convoqué le peuple pour les *Te Deum* de plus de victoires qu'aucune nation n'en a remporté et tantôt elles l'ont glacé d'effroi par l'annonce d'invasions et de catastrophes.

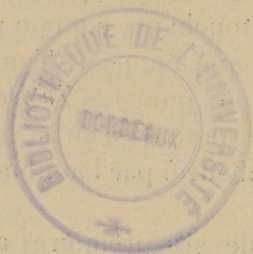
Les sonorités de ses premières années s'épandaient joyeuses sur les champs de nouveau défrichés : c'était, après les affres de la guerre contre l'Anglais, le bonheur de renaître au travail et à l'espoir. Puis, vinrent les guerres religieuses et les guerres civiles : en 1593, lorsque Fabas se jeta de Castets sur Le Rivet, et bien d'autres fois encore, la cloche de Brannens eut à jeter l'alarme.

*
* *

Dieu veuille que jamais plus son tocsin ne signale l'approche de l'ennemi ! Dieu veuille que son glas funèbre retentisse aussi rarement que le permettent les lois de la nature ! Puisse son carillon répéter souvent que le vieux sang gaulois est toujours chaud et qu'il est né à la patrie d'alertes petits Gascons, de solides petits Français !

Mais, quoi qu'il advienne et quelles que puissent être vos idées en matière de religion, nous vous adjurons de veiller sur votre vieille cloche et sur votre vieille église. Dans la sphère où s'exerce votre action, conser-

vez à la France de l'avenir ces richesses artistiques dont la France de jadis nous a confié le dépôt et qui sont l'une des pures gloires du pays. Et si la tentation vous venait, un jour, de les anéantir, rappelez-vous bien que rien ne les remplacerait et que leur destruction serait une perte irréparable à jamais.



Il est à regretter que ces richesses artistiques dont la France de jadis nous a confié le dépôt et qui sont l'une des pures gloires du pays, aient été détruites. Et si la tentation vous venait, un jour, de les anéantir, rappelez-vous bien que rien ne les remplacerait et que leur destruction serait une perte irréparable à jamais.